

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 juin 2016

**Président : François de MAZIÈRES** (sauf délibérations n°2016-06-02)

**Sont présents :**

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD (sauf délibérations n°2016-06-16 à 26 – pouvoir à M. Olivier LEBRUN), M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02), Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON (sauf délibérations n°2016-06-13 à 26 – pouvoir à Mme Pascale RENAUD), Mme Pascale CHARTON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Dorothée BILGER (sauf délibération n°2016-06-19), M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02 – pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL (sauf délibération n°2016-06-13), Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE (sauf délibérations n°2016-06-23 à 26), M. Olivier de LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN et Mme Jane-Marie HERMANN,

**Absents excusés :**

M. Guy-Michel BEROCHE a donné pouvoir à Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER,  
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,  
Mme Florence NAPOLY a donné pouvoir à Mme Laurence AUGERE,  
Mme Corinne BEBIN a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,  
M. Jean-Michel ISSAKIDIS a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,  
M. Frédéric BUONO-BLONDEL,  
M. Erik LINQUIER,  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,  
Mme Marie DENAISON,

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 20 juin 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 29 juin 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

**Titre : Compte administratif de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.  
Exercice budgétaire 2015.**

□ **M. Olivier DELAPORTE, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-2, L.2121-14 et L.2121-31 ;

Vu l'instruction M14 ;

Vu la délibération n°2015-03-01, du Conseil communautaire du 31 mars 2015 portant sur le budget primitif 2015 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2016-06-01 du Conseil communautaire du 27 juin 2016 portant sur le compte de gestion 2015 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale et finances du 8 juin 2016.

- 
- Conformément au Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc doit soumettre au vote de son assemblée le compte administratif de l'année 2015 au plus tard le 30 juin 2016.

Le compte administratif a pour fonction de présenter, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget. Il retrace toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'année.

Il compare les prévisions et autorisations de recettes et de dépenses se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget et les réalisations constituées par le total des émissions des titres de recettes et des émissions de mandats correspondant à la subdivision intéressée du budget. Il est établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur, le Président de la communauté d'agglomération. Il constitue la balance générale de cette comptabilité et permet d'en assurer le contrôle.

- Ainsi, le Conseil communautaire est amené à se prononcer :
  - sur le compte administratif 2015 de de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, en conformité avec le compte de gestion du Comptable public de la trésorerie de Versailles municipale et présenté en annexe de la délibération,
  - sur les résultats définitifs comptables de l'exercice 2015.

Le Président s'étant retiré au moment du vote, la présidence du Conseil est confiée à M. Olivier DELAPORTE.

-----

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,  
le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'adopter le compte administratif de l'exercice 2015 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, en conformité avec le compte de gestion 2015 du Comptable public de la trésorerie de Versailles municipale ;*
- 2) *d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2015 tels que résumés dans le tableau ci-après :*

Recettes de fonctionnement de l'exercice 2015	125 272 498,80 €
Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2015	126 332 653,06 €
Solde de l'exercice 2015	- 1 060 154,26 €
Résultat reporté de l'exercice 2014 (002)	+10 980 577,16 €
<b>Excédent de la section de fonctionnement</b>	<b>+9 920 422,90 €</b>
Recettes d'investissement 2015	15 181 586,15 €
Dépenses d'investissement 2015	12 308 732,39 €
<b>Solde de l'exercice 2015</b>	<b>+2 872 853,76 €</b>
Résultat reporté année 2014 (001)	+ 5 165 436,82 €
Restes à réaliser de recettes d'investissement 2015	3 051 056,42 €
Restes à réaliser de dépenses d'investissement 2015	10 518 946,72 €
<b>Excédent de la section d'investissement</b>	<b>+ 570 400,28 €</b>

- 3) *de reconnaître la sincérité des restes à réaliser et de dire que les sommes seront reprises dans le budget supplémentaire 2016 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.*

-----

*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur  
au vote du Conseil communautaire.*

*Nombre de présents : 71*

*Nombre de pouvoirs : 6*

*Nombre de suffrages exprimés : 75 (incluant les pouvoirs)*

*Le projet de délibération mis aux voix  
est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés  
(1 voix contre de M. Simeoni, 1 voix contre de M. Durand,  
1 abstention de M. de Saint-Sernin et 1 abstention de M. Vuilliet).*

Pour le Président,  
Par délégation,



**Olivier BERTHELOT**

Directeur général des services





# Contrôle de Légalité

## Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016\_06\_02

**Résumé de l'acte** : Compte administratif de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Par...

**Date de décision** : 27/06/2016

**Nature de l'acte** : Délibérations

**Classification** : 7.1. Decisions budgetaires

**Rédacteur** : Armelle Salvador

**AR reçu le** : 29/06/2016 00:00:00

**N° AR** : 078-247800584-20160627-2016\_06\_02-DE

### Pièces jointes :

2016-06-02 - Compte administratif 2015.pdf

2016-06-02 - CA 2015 annexe - pages de signatures.pdf

### Historique :

29/06/2016 17:21:29	Reçu	Armelle Salvador
29/06/2016 17:22:20	En cours de transmission	
29/06/2016 17:23:15	Transmis en Préfecture	
29/06/2016 17:25:43	Accusé de réception reçu	

